

MAINTENANCE DU RESEAU D'EAU BRUTE DE DEVA

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	U	PU
F	TRAVAUX AU FORFAIT		
F1	Dépose/ repose des pompes :		
F1.1	contrôle et nettoyage d'une pompe en atelier	U	
F1.2	dépose, contrôle, nettoyage en atelier et repose sur site d' une pompe	U	
F2	Nettoyage de la bâche, nettoyage des tubes crépinés, drains de captage	U	
P	PERSONNELS EN REGIE		
P1	Chargé de mission	H	
P2	Chef d'équipe 1	H	
P3	Chef d'équipe 2	H	
P4	Fontainier	H	
P5	Manœuvre	H	
P6	PV pour heures supplémentaires en semaine (en % par rapport au prix unitaire horaire)	%	
P7	PV pour heures supplémentaires le weekend (en % par rapport au prix unitaire horaire)	%	
P8	Electromécanicien OHQ	H	
P9	Electromécanicien OP3	H	
P10	Electromécanicien OP2	H	
P11	Electromécanicien OP1	H	
P12	Forfait déplacement Bourail/Nouméa pour équipe électromécanique	Ft	
P13	Forfait transport Bourail/Nouméa pour envoi matériel (pompes,...)	Ft	
M	MATERIELS EN REGIE		
M1	Véhicule de liaison 4*4	H	
M2	Camion léger KIA	H	
M3	camion 12 tonnes	H	
M4	Camion grue	H	
M5	Mini pelle	H	
M6	Tracteur équipé d'un girobroyeur	H	
M7	Déplacement aller/retour mini pelle et/ou girobroyeur	Ft	
M8	Karcher	H	
M9	motopompe de chantier	H	
M10	Pelle 25T	H	
M11	Déplacement aller/retour pelle 25T	FT	
M12	Mise en œuvre atelier de soudure hors personnel	H	
M13	Mise en place et suivi de la motopompe de la DDR :		
M13.1	Entretien préventif (huiles, changement des filtres, ..)	Annuel	
M13.2	Mise en place du groupe motopompe de la DDR et des raccordements nécessaires, frais de déplacement et de vérification compris	FT	
M13.3	Suivi du fonctionnement de l'installation	H	
M13.4	Frais de carburant et consommation de gazole (coefficient suivant article 5.1 du contrat)	sur facture	
DF	DIVERS ET PETITES FOURNITURES		
DF1	Fournitures diverses sur facture avec coefficients suivant article 5.1 du contrat		
DF2	Licence OPT pour télégestion par radio par mois (estimation- paiement suivant article 6.1)	par mois	
DF3	Analyses (paramètres à préciser selon le cas- paiement suivant article 5.1)		
DF4	Souscription d'un abonnement comprenant des frais administratifs et, s'il y a lieu, l'ouverture du branchement;	Forfait	
DF5	Fermeture d'un branchement, lorsqu'il répond à une demande de l'abonné ou qu'il est rendu nécessaire par suite d'une faute commise par cet abonné (dans les autres cas, la fermeture du branchement en fin d'abonnement est gratuite), la réouverture d'un branchement, lorsqu'il est effectué pour le compte d'un abonné qui a précédemment subi une fermeture payante	Forfait	
DF6	Envoi d'une lettre de relance (ou l'envoi d'une lettre de mise en demeure)	Forfait	

Fait le :

A :

par la société :

Le responsable

- Fourniture : paiement du prestataire sur présentation de la facture du fournisseur acquittée avec un coefficient :

- pour fournitures hydrauliques et de matériels électriques:XX pour factures d'un montant égal ou inférieur à 200 000 F HT, et de XX pour montants supérieurs

- pour fournitures et prestations diverses, le prestataire n'assurant qu'une avance de trésorerie : de XX pour factures d'un montant égal ou inférieur à 200 000 F HT, et de XX pour montants supérieurs.

- Travaux : paiement du prestataire sur facture des prestations de travaux conformément au BPU, ou au devis.

annexe 2